



### **ENvironnement JEUnesse, équipe championne du Défi Rado-Écolo**

Dans le cadre du 6<sup>e</sup> Festival plein air de Montréal, qui se tenait au Parc Jean-Drapeau de Montréal du 25 au 27 mai 2007, se tenait le premier **Défi Rado-Écolo**. Au terme de la course ayant lieu dans l'un des bassins du parc, l'équipe **d'ENvironnement JEUnesse**, composée des kayakistes Jérôme Normand, directeur général d'ENvironnement JEUnesse et Sophie Cantin de RECYC-QUÉBEC, a remporté de brillante façon cette course. Pour cette première édition du **Défi Rado-Écolo**, trois équipes briguaient les honneurs. Ils s'agissaient d'une équipe conjointe de la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) et de Mountain Equipment Coop (MEC), d'une équipe du Programme Sans Trace (Leave No Trace) et de celle d'ENvironnement JEUnesse.

Au départ de la course, l'équipe SNAP-MEC n'arrivait pas à rester assise sur leur embarcation alors que l'équipe de Sans Trace a mis beaucoup de temps à stabiliser leur canoë. Pour l'équipe d'ENvironnement JEUnesse, la course fut une promenade du dimanche. Les deux pelles à neige utilisées comme pagaies ont permis aux kayakistes de franchir la ligne d'arrivée avec plusieurs longueurs d'avance sur leur plus proche rival.

Le **Défi Rado-Écolo** consistait à construire une embarcation à partir de matériaux récupérés dans les écocentres, les centres de tri et les distributeurs d'équipement de plein air. Tout le matériel servant à la construction des embarcations devait répondre aux exigences suivantes : être recyclé, usagé ou réutilisé. Aucun élément du matériel ne pouvait être pré-monté ou pré-assemblé avant d'être amené sur le site du festival et les matériaux dangereux, le métal, la vitre, les objets tranchants, les embarcations nautiques conventionnelles (kayak, planche de surf, canot, etc.) ainsi que les bouées et les chambres à air étaient interdits. De plus, lors de la construction aucun outil électrique n'était autorisé!

L'équipe de construction du radeau vainqueur d'ENvironnement JEUnesse était composé de Jérôme Normand, Sophie Cantin, Laurence St-Denis, Charlee Laquerre et Samuel Laquerre. Le design du radeau avait été confié à Mario Laquerre, membre du conseil d'administration d'ENvironnement JEUnesse. Leur radeau était fabriqué à partir de deux barils de savon, de planches de styromousse et de beaucoup de ruban adhésif en toile.

L'équipe du programme Sans Trace s'est méritée le prix spécial décerné par le jury du Défi Rado-Écolo. Celui-ci évaluait les embarcations selon certains critères dont l'originalité, l'utilisation ingénieuse du matériel, le parallèle à faire avec la mission de l'organisme et l'aspect esthétique.

Les radeaux devraient être exposés dans la boutique Mountain Equipment Coop de Montréal pour une durée d'un mois.



L'équipe d'Enjeu volant allègrement vers la victoire.



L'équipe championne composée de Jérôme Normand et de Sophie Cantin.